



Rapport d'activités 2019

La Cimade Grand Est

Maison Protestante de la Solidarité

2 rue Brulée 67000 Strasbourg

strasbourg@lacimade.org

www.lacimade.org/regions/grand-est

Au sommaire

Sensibiliser	3
Dans le milieu ecclésial	3
Auprès des jeunes	4
Auprès des instituts d'enseignement	5
Auprès du grand public	5
Présence lors d'événements	6
Les 80 ans de La Cimade.....	7
Festival Migrant'scène.....	8
Le Mois de l'Autre.....	10
Les actions de plaidoyer	11
Les actions coups de poing	11
Former et se former	12
En interne.....	12
En externe	13
Accueillir et être aux côtés des plus vulnérables.....	14
Groupe local de Strasbourg	14
Groupe local de Reims.....	16
Groupe local de Troyes.....	17
Groupe local de Nancy	17
Groupe local de Colmar.....	18
Groupe local de Metz.....	19
Groupe local de Mulhouse.....	20
Groupe local de Sélestat	21
La présence en prison	21
Les permanences dédiées : les jeunes en danger	22
La domiciliation.....	23
Activités spécifiques.....	23
Ateliers sociaux linguistiques (ASL) et Français langue étrangère (FLE).....	23
Travailler en réseau et engager des partenariats.....	24
Mineurs isolés étrangers	24
Solidarités internationales.....	25
Droits des femmes migrantes.....	26
Strasbourg, ville hospitalière	26
Les couples binationaux : les Amoureux au ban public	27
Les questions migratoires.....	28

Ce rapport est une première dans la mesure où nous avons essayé de faire un rapport régional et non un rapport où se succèdent les différents écrits des groupes locaux. Exercice délicat tant il est difficile de synthétiser l'ensemble de nos actions sur les territoires du Grand Est, d'harmoniser le fond et de se laisser bousculer par la nouveauté. Il a fallu donc sabrer dans vos écrits pour éviter les répétitions, pour homogénéiser les textes, pour ne pas dépasser les 25 pages initialement prévues. Ce rapport est donc bien évidemment imparfait mais il a le mérite de donner une photo régionale et de rendre compte de la diversité de nos actions.

En vous souhaitant une bonne lecture !

Sensibiliser



Sensibiliser, c'est rendre sensible les personnes aux migrations qu'ils ne connaissent pas ou peu à travers des discours médiatiques et politiques partiaux et réducteurs. L'objectif des actions de sensibilisation est de **faire découvrir des situations humaines** souvent très difficiles et d'appréhender, dans leur complexité, les choix politiques et les mécanismes qui amènent à ces situations. Ces actions prennent différentes formes : animation du parcours du migrant, expositions, films-débat, conférences, intervention lors de cultes, stands lors d'évènements.

Le nombre de personnes impliquées sur des actions de sensibilisation dans la région Grand Est est de 53 et le nombre de personnes touchées est estimé à 5 350 personnes.

Dans le milieu ecclésial



Nous sommes régulièrement contactés par les paroisses pour des **actions d'information, de témoignage, ou d'animation jeunesse**. Nos liens avec le monde protestant restent importants. Nous bénéficions d'un réel soutien de sa part, tant au niveau moral, logistique que financier. Ces interactions ne se limitent pas au monde ecclésial en tant que tel, mais touchent également les associations qui en émanent.

L'ensemble de ces actions a touché environ 900 personnes.

À *Strasbourg*, nous sommes intervenus dans le cadre de l'université d'été du Comité de la vie chrétienne qui a eu lieu en novembre sur le thème « **Migrant·es, malgré nos tensions, osons la rencontre** ».

Lors de cultes à *Metz* et à *Strasbourg*, nous avons abordé **les questions des migrations au féminin** et de **la désobéissance civile**. Nous avons également animé le culte unitaire catholique-protestant le dimanche 13 janvier avec des travaux en petits ateliers (adultes et enfants) sur **les**

évolutions des représentations des personnes migrantes dans notre société à travers des photographies, le vocabulaire employé par les médias et comment cela influençait notre pensée.

Les études bibliques peuvent également être l'occasion d'aborder **les questions migratoires à travers les nombreux textes sur l'exil** que l'on trouve dans l'Ancien et le Nouveau testament, comme cela a été fait à la Paroisse Saint-Paul à Koenigshoffen.

À *Colmar*, c'est autour d'un **témoignage sur le parcours d'un migrant** que l'équipe locale a touché environ 200 personnes dans l'église protestante de Horbourg-Wihr.

À *Reims*, chaque année s'organise un **concert** au Temple au moment de Noël suivi d'un verre de l'amitié par la suite. En plus d'asseoir la notoriété de La Cimade, cela permet au groupe local d'assurer une partie de son financement.

À *Sélestat*, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a invité le groupe local à l'une de ses actions.

Auprès des jeunes



Nous intervenons de plus en plus devant des publics de jeunes. Nous continuons à **développer des outils et une expertise** auprès de ce public. Il nous semble important d'aller vers ce public très perméable aux informations pour leur **donner un autre regard sur les migrations que celui que donnent les médias**.



Ainsi plusieurs actions ont eu lieu cette année dont, par exemple, **des interventions** dans des classes de collège et de lycée à *Lingolsheim* avant le spectacle donné par la Compagnie de théâtre Actemo « Vous êtes ici – Dans ma poche d'exilée, un flocon de neige ».

L'animation du jeu **Parcours des migrant·es** remporte un franc succès dans les classes de collège et de lycée, notamment à *Mulhouse* et à *Strasbourg*. Sa nouvelle version est plus attractive et plus complète que la précédente.

En partenariat avec La Filature (scène nationale de Mulhouse), l'équipe de *Mulhouse* a participé au **parcours théâtre et migrations** dans plusieurs collèges autour du spectacle « La vallée » de Paul Schirck (équipier de La Cimade), portant sur le délit de solidarité.

À *Metz*, deux équipiers ont fait une **intervention auprès d'un groupe de 15 jeunes en service civique** à Unicité, sur le thème des migrations.

Nos actions de sensibilisation touchent aussi les plus jeunes, comme en témoigne cette action du groupe de Sélestat auprès de trois écoles primaires de *Sainte-Marie-aux-Mines*, soit huit classes.

Nous avons animé **le jeu de la valise** (préparé par les enseignantes) où les enfants doivent répondre à la question suivante : « Ce soir tu dois partir avec ta famille, que mets-tu dans ta valise ? ». Cela leur permet de prendre conscience de la difficulté de quitter un lieu rapidement, sans préparation.

Nous faisons un travail peu visible, mais important, **d'information auprès de jeunes** (collégiens, lycéens, étudiant·es) qui viennent nous voir pour avoir des informations sur les migrations pour un travail à rendre, cela est le cas dans beaucoup de groupes locaux de la région, comme à Troyes où trois équipiers ont répondu à des questions de lycéen·nes.

Auprès des instituts d'enseignement



Plusieurs équipiers et équipières, salarié·es ou non, interviennent dans le cadre de cursus d'enseignements. Cela concerne généralement des étudiant·es en sociologie, en médecine ou en travail social.

Cette année, nous avons participé à un **colloque national sur les femmes en migration** à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse. Et nous sommes également intervenu·es à la Faculté de médecine pour **sensibiliser les futurs médecins aux questions soulevées par la santé des personnes migrantes**.

Auprès du grand public



Nos interventions sont très variées : elles vont de la simple **présentation de La Cimade** à des **conférences thématiques**. Elles sont majoritairement des réponses à des sollicitations, même si quelques-unes sont à notre seule initiative. Elles sont souvent le fruit d'un partenariat associatif ou institutionnel.

À *Strasbourg*, des membres du groupe de Colmar ainsi que de celui de Strasbourg ont pris part au **séminaire organisé par le Conseil de l'Europe, intitulé « Mineurs non accompagnés : comment protéger les plus vulnérables de manière efficace »**.

À *Lapoutroie* les 30 et 31 mars, au festival Azilo dédié aux questions d'exil et de l'accueil des personnes migrantes, le groupe local de Colmar a participé à une **table ronde avec des migrantes et des migrants d'hier et d'aujourd'hui qui ont témoigné de leurs parcours**.



À *Colmar*, durant la foire Ecobio de Colmar, la **projection-débat du film « Libre »** a été animée par Paul Schirk, comédien et metteur en scène.

Le groupe de Colmar a également organisé au cinéma CGR une **projection-débat « L'Europe au pied des murs »** (photo) en partenariat avec le Léopard, une

association porteuse de projets culturels. Membre du collectif Comprendre les migrations, le groupe a choisi ce documentaire d'Elsa Putelat et Nicolas Dupuis sur la stratégie d'enfermement de l'Europe qui « fortifie » ses frontières et renforce les contrôles face à l'actualité migratoire. À la suite de la projection, Nicolas Dupuis a animé le débat.



Les actions de sensibilisation passent par de nombreux vecteurs, notamment par **la radio** où nous avons profité d'une invitation de RCI pour parler des 80 ans de La Cimade et évoquer la situation des personnes migrantes en Europe et plus particulièrement en France (photo : **Françoise et Pierre au micro**).

Présence lors d'événements



La tenue de stand est toujours intéressante pour faire connaître nos actions mais également pour nouer de nouveaux contacts qui permettent de développer des partenariats ou recruter de nouveaux bénévoles.

À *Strasbourg*, pour la première fois depuis longtemps, le groupe local a réinvesti le marché de Noël pendant deux jours, avec une vente mémorable de délicieux *Bredele* (petits gâteaux traditionnels).

À *Nancy*, comme chaque année, le groupe local a participé à la tenue d'un stand le 3^e week-end de novembre au **Marché du monde solidaire** organisé par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, marché fréquenté par plusieurs milliers de personnes.

Il en a été de même à *Colmar*, en avril, durant le festival de rue « D'ailleurs et d'ici » et lors de la **foire Ecobio** qui voit passer environ 20 000 personnes. L'exposition « Inhospitalité », composée de photographies de Julien Saison sur la jungle de Calais, y a aussi été présentée. Cette manifestation a permis un travail commun entre les équipes de Colmar et de Mulhouse.



Les 80 ans de La Cimade



À *Strasbourg*, le 25 novembre se sont tenues successivement trois manifestations : **l'inauguration d'une plaque Suzanne de Diétrich, une table ronde et un concert.**

Les 80 ans de La Cimade à Strasbourg : 150 personnes pour la table ronde, 500 personnes environ pour le concert dans l'aula de l'Université de Strasbourg, 500 personnes encore pour le concert à nouveau programmé le lendemain.



Une courte vidéo de 2 minutes retrace les événements de la journée du 25 novembre 2019 :

www.lacimade.org/80-ans-cimade-inauguration-plaque-suzanne-de-dietrich-strasbourg

En journée, **la plaque Suzanne de Diétrich** a été apposée conjointement par Christophe Deltombe, président national de La Cimade, et Alain Fontanel, premier adjoint au maire de la Ville de Strasbourg (**photo**). Suzanne est une des fondatrices de La Cimade ; elle a également participé à la rédaction des thèses de Pomeyrol.

En début de soirée, **une table ronde a réuni Christophe Deltombe, Mathieu Schneider, vice-président culture, sciences en société de l'Université de Strasbourg et Gualterio Dazzi, compositeur.** La table ronde a fait le lien entre l'histoire de La Cimade, et l'opératorio composé par ce dernier et intitulé « Boulevard de la Dordogne ».

En soirée, **l'opératorio** a été donné par l'orchestre universitaire de Strasbourg en création mondiale. Le thème de cette œuvre est la mise en regard de témoignages de personnes qui ont été déplacées en 1939 (entre Alsace et Dordogne) et de récits recueillis pour l'occasion dans les locaux de La Cimade à Strasbourg auprès de personnes migrantes.

Par ailleurs, à Strasbourg et Sélestat, les deux groupes locaux ont respectivement contribué à l'action nationale d'apposition de plaques de rues (voir infra, dans la partie plaidoyer).

Festival Migrant'scène



Initiative nationale, le Festival Migrant'scène se décline localement sous diverses formes. Cette année, le thème fut celui de **la résistance**. L'avantage de ce festival et de son côté festif, c'est de nous permettre de toucher un public autre que celui de nos cercles habituels.

Ce festival a donné lieu à 13 événements dans plusieurs endroits de la région et a touché autour de 800 personnes.



À Strasbourg, cela a pris la forme **d'ateliers théâtre et de dessins** qui se sont déroulés de septembre à fin novembre. Ils regroupaient des personnes migrantes, des bénévoles de La Cimade et des travailleuses sociales des associations Antenne et Etage. Ces ateliers sont animés par des professionnels et ce temps de travail est aussi important que la soirée finale. Il permet aux personnes de se rencontrer, de tisser des liens, de prendre confiance en soi et de mieux maîtriser le

français. Les relations classiques entre travailleurs sociaux, personnes migrants et bénévoles sont ainsi bouleversées ; sur scène tout le monde se retrouve à égalité. La soirée du 30 novembre s'est déroulée à Schiltigheim autour de la **restitution des ateliers intitulés « Je, tu, il, elle résiste »** et d'autres animations. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette soirée.

Le 4 décembre a eu lieu **une soirée théâtrale « Chemin de traverses »** de la compagnie Tohu Bohu, à partir d'archives départementales, du Moyen âge à 1939.



À Nancy, c'était la première de Migrant'scène.

Courant novembre, un premier événement a eu lieu à la Maison des jeunes et de la culture Pichon ; il a rassemblé une cinquantaine de personnes autour de la **projection du film « L'Europe au pied du mur »**, suivi d'un débat avec Annette Hureaux, salariée du pôle national Solidarités internationales à La Cimade et Annie Lévi Cyferman, avocate à Nancy.

Puis une soirée artistique et conviviale a eu lieu au centre social et socioculturel Nomade à Vandœuvre, avec **un conte pour enfants et un concert (photo à gauche)**. Une centaine de personnes environ a participé à cette soirée.

À Colmar, 2 événements ont eu lieu.

Le 11 octobre 2019, **projection-débat des « Murs de papiers »** (réalisé par Olivier Cousin) au cinéma Rex de Ribeauvillé, en partenariat avec le centre d'animation et de formation la Petite Vigne, suivie d'échanges entre les membres de La Cimade et le public. Et le 6 décembre à 19 h 30, **spectacle « Je, tu, il, elle résiste »**, à Colmar à la salle Théodore Monod (**photo à droite**). La représentation a été suivie d'un temps d'échanges avec les spectateurs, puis la soirée s'est prolongée autour d'un repas partagé entre la troupe du spectacle et celle de La Cimade de Colmar. Le spectacle a été très apprécié, et on a salué de surcroît le courage des personnes migrantes qui ne parlent pas bien le français.

Un tel moment renforce la cohésion de l'équipe.

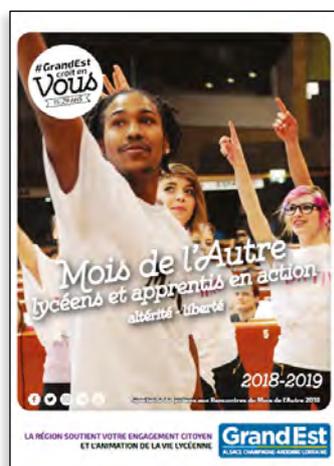
À Sélestat, Migrant'scène s'inscrit dans la **fête de de la Fraternité** avec les associations caritatives de Sélestat et le Centre international d'initiation aux droits de l'homme (CIDH). Cette fête s'est déroulée l'après-midi du 17 novembre 2019, en présence de 150 personnes environ qui ont pu bénéficier de jeux, de chants, un théâtre forum et de la musique. Des enfants ont ensuite présenté sur scène leur **spectacle sur les droits des enfants**. Enfin, Moussa et Mohamed ont assuré une **lecture publique pour les 80 ans de La Cimade**, fêtés le même jour.

A Charleville-Mézières, le programme de Migrant scène était ambitieux puisque 7 événements ont eu lieu sur 4 quartiers de la ville (Ronde-Couture, Manchester, La Houillère et le centre-ville).

Ainsi entre fin novembre et début décembre, il y a eu des **projections du court-métrage** « Yasmina » qui raconte l'histoire d'une jeune fille passionnée de football dont le père marocain entre illégalement en France, une projection du film « On a beau tuer les hirondelles » qui retrace l'histoire d'un jeune Afghan contraint de quitter son pays natal à l'âge de 11 ans pour quatre années d'exil, ainsi que du film « Nos mères, nos daronnes » qui nous donne l'occasion de suivre quatre femmes qui vivent dans un quartier « populaire » de région parisienne, et du film « L'Europe au pied du mur », qui nous montre le lien entre complexe militaro-industriel et migrant·es. Chaque séance de cinéma est suivie d'un débat avec les participant·es. Nous avons également organisé la représentation d'« **Eldorado** », **pièce de théâtre** qui nous a invité·es à suivre le parcours de Soleiman, jeune soudanais fuyant son pays d'origine avec l'espoir de fouler un jour le sol européen. Ce spectacle a été suivi d'un échange avec le comédien. Nous avons également organisé des **visites de l'exposition « Parcours de vie »**, réalisée par la Cie On Regardera par la fenêtre. Cette exposition retrace le récit de la vie d'une dizaine de personnes ayant fui leur pays d'origine (Algérie, Bosnie, Turquie, Syrie, etc.) pour diverses raisons (économique, guerre, etc.) et à différents moments de l'histoire (début des années 60 jusqu'à aujourd'hui). La clôture du festival s'est déroulée en musique avec le groupe The Road North qui nous a proposé un **concert de musique traditionnelle irlandaise**. Nous avons terminé le festival avec un apéritif de clôture.

Ces 7 événements ont permis de sensibiliser environ 255 personnes sur la question des sans-papiers. En général, les discussions ont été plutôt riches. Cette année encore, nous avons particulièrement apprécié les échanges avec les adolescent·es du centre social de Manchester.

Le Mois de l'Autre



La Cimade intervient depuis 2005 dans le cadre du Mois de l'Autre, action régionale visant à **sensibiliser les lycéen·nes et apprenti·es du Grand Est à l'altérité et au respect des différences**. Il se déroule tout au long du mois de mars dans les lycées et Centres de formation des apprentis (CFA).

Le Mois de l'Autre est une opportunité d'entrer en contact avec des jeunes lycéen·nes sur des questions d'actualité peu connues. Cette manifestation nous semble fondamentale pour continuer la sensibilisation sur les migrations et les étrangers en France auprès d'un public que l'on rencontre peu en dehors de cette initiative.

Ces interventions ont pris différentes formes, en fonction des demandes des lycées.

Une journée autour de la déconstruction des préjugés

Pour cette journée intitulée « Migrant·es : décollons les étiquettes », plusieurs animations étaient prévues à savoir un atelier théâtre, d'arts plastiques, le parcours du migrant, etc. Les objectifs poursuivis sont de faire reconnaître les préjugés, notamment envers les personnes étrangères, réussir à les déconstruire afin d'envisager les relations sociales de manière fraternelle et apaisée et faire prendre conscience aux élèves des difficultés qu'éprouvent les personnes étrangères dans leur parcours migratoire et dans leur quotidien en France.



Parcours migratoires, une multiplicité de destins

À la façon du jeu de l'oie, le plateau de jeu représente le parcours de plusieurs personnes qui quittent leur pays, qui prennent la route pour venir en France, et qui tâchent d'y (re)construire leur vie.

Frise humaine des droits humains

Ce jeu collectif a pour objectif de rendre tangible la lutte pour les droits, d'inscrire cette lutte dans l'histoire et de recontextualiser ce qui pourrait sembler « acquis ».

Les actions de plaidoyer

Les actions coups de poing



Ces actions ont pour objectif d'interpeller les politiques et le public. Elles **dénoncent des situations contraires aux droits humains et les politiques menées** qui sont complices de ces dernières. Elles permettent aussi de porter la voix de personnes invisibilisées dans le débat public.



Le 24 avril, à l'initiative du groupe *Solidarités internationales* avec d'autres membres du collectif *Pour une autre politique migratoire*, La Cimade a participé à **un rassemblement devant le Cour européenne** en soutien à des associations et à des avocat·es belges qui défendent une famille syrienne contre l'État Belge.

Le 19 mai, lors des journées portes ouvertes devant le parlement européen, toujours dans le cadre du collectif *Pour une autre politique migratoire*, nous avons interpellé **des candidates à la députation européenne sur douze engagements à respecter pour une politique migratoire respectant la dignité des personnes**.

Le manque d'hébergement pour les personnes précaires et, plus spécialement, pour les personnes étrangères est criant. Ces questions sont régulièrement abordées dans les réunions

institutionnelles sans grand effet. Il faut quelquefois **faire entendre notre voix différemment** ; c'est ce qu'a fait *le groupe de Mulhouse* en allant manifester avec le collectif des Associations unies du Haut-Rhin (AU 68) devant la sous-préfecture.



À Sélestat et à Strasbourg, a eu lieu l'**action Plaques de rue** dans le cadre des 80 ans de la Cimade. À Strasbourg, FR3 et les Dernières Nouvelles d'Alsace ont relayé l'évènement. Cette action avait pour objectif de **rendre public l'apport positif de personnes migrantes à notre société**, apport souvent oublié au profit de problématiques populistes comme l'insécurité et la délinquance. Ont été ainsi apposées douze plaques sous les plaques officielles au nom de, par exemple, Guillaume Appollinaire, Marie Curie, Marc Chagall, etc.

À Reims, plusieurs équipiers ont participé à une réunion organisée par une députée de La république en marche (LREM), dans la continuité de celles organisées lors de la campagne dite « Code de la honte » en 2018.

Dans plusieurs groupes locaux, comme ceux de Reims et de Strasbourg, des liens ont été tissés avec les **États généraux des migrations (EGM)**. Dans le cadre de cette démarche EGM, en décembre 2019, au moment du vote de la Loi de Finances, des courriers ont été adressés aux députés locaux pointant ses impacts sur les personnes exilées que nous accompagnons (accès aux soins, accélération/traitement des demandes d'asile...). Ceux-ci sont malheureusement restés sans réponse ni réaction des parlementaires. Pour le groupe local de Colmar, ce type d'action est mené dans le cadre du **collectif Comprendre les migrations**, dont le groupe local assure le secrétariat.

Former et se former



En interne

Afin **d'améliorer les pratiques** et de **permettre une montée en compétences** en droit des étrangers de l'ensemble des bénévoles et ainsi **améliorer l'accompagnement des personnes dans la défense de leurs droits**, nous organisons des formations continues : des formations de base et des formations répondant à des besoins spécifiques à l'échelle de la région sur par exemple les accords bilatéraux, les parents d'enfants français, le droit au travail...

157 heures, soit 21 jours et demi de formations ont été dispensées en interne à l'ensemble des bénévoles du Grand Est ; 197 équipier·ères bénévoles ont participé à ces différentes formations.

Une formation sur la loi du 10 septembre 2018



L'année 2019 a été encore marquée par la loi Collomb du 10 septembre 2018, dont les derniers décrets d'application ont été promulgués en mars 2019.

Hormis de rares mesures protectrices, cette loi instaure principalement des mesures renforcées de restrictions, de contrôles et de « tris », à des fins d'empêchement d'entrée

ou d'expulsion et de bannissement du territoire. En cela, **elle vient aggraver la politique migratoire actuelle**, déjà fortement attentatoire à la dignité et au respect des droits fondamentaux des personnes.

Tous les groupes locaux de La Cimade Grand Est ont été formés de mars à juin 2019 à la compréhension et appropriation des principaux enjeux de cette loi pour réfléchir sur nos pratiques et nos actions au regard de l'impact de cette loi sur les personnes étrangères.

Une formation pour les interprètes

Dans le cadre du travail sur le parcours du bénévole, nous avons travaillé sur **une formation consacrée aux interprètes**. Le constat était le suivant : les interprètes sont peu intégrés dans notre équipe d'accueil, et il y a quelquefois des incompréhensions avec les personnes qui tiennent les permanences juridiques. Cette formation a donc pour objectif d'intégrer les interprètes dans l'équipe d'accueil, de leur donner des repères déontologiques et de les doter de connaissances et du vocabulaire juridique propres au droit des étrangers.

En externe



Les formations qui sont dispensées ont pour objectifs de donner des éléments techniques pour mieux comprendre les situations dans lesquelles se trouvent les personnes étrangères et pour mieux les accompagner au quotidien, mais également d'apporter des éclairages politico-juridiques. L'application d'un droit n'est jamais neutre et les personnes accompagnantes seront amenées à faire des choix dans leurs pratiques.

Les personnes qui s'inscrivent à ces formations sont en majorité des travailleurs sociaux, des personnes issues du monde médical et du milieu associatif.

Nous avons été sollicités pour dispenser ces formations par les Villes de Strasbourg et de Metz, et par des associations strasbourgeoises et mulhousiennes.

Les actions de formations externes ont été très nombreuses cette année puisqu'elles représentent **114 heures** (soit un peu plus de 16 jours) et **135 personnes formées**.

Accueillir et être aux côtés des plus vulnérables



L'accueil et l'accompagnement juridique et administratif restent une activité centrale pour l'ensemble des groupes locaux. Néanmoins l'ensemble des groupes souligne les **difficultés croissantes** dues à l'application d'une **loi de plus en plus restrictive** et à une **administration de moins en moins accessible**. Cela a des conséquences sur le public reçu mais également sur les équipiers et équipières qui ressentent une « double pression », exercée non seulement par l'administration et ses contraintes mais aussi par les personnes qui sont dans des situations de précarité matérielle et psychologique intenses.

Sur l'ensemble de la région, ce sont **14 500 personnes environ que nous avons conseillées, orientées et 2 000 personnes accompagnées** dans l'ensemble de leur démarche par **115 équipier·ères mobilisé.es**,

Groupe local de Strasbourg

À Strasbourg, les permanences d'accueil se déroulent très souvent en deux temps.

Un pré-accueil sans rendez-vous a en effet lieu tous les mardis matin. Ce moment permet de répondre aux questions juridiques des personnes étrangères, d'évaluer la situation des primo-arrivant·es et, si besoin, d'orienter les personnes sans papiers vers la structure adaptée (association, hôpital, avocat...). L'augmentation du nombre des personnes fréquentant le pré-accueil a été très net pendant l'année. La moyenne était de plus de 65 situations étudiées chaque mardi.

Les permanences sur rendez-vous se déroulent le lundi après-midi à partir de 14h, les mercredi matin et vendredi matin à partir de 9h. L'accueil et les rendez-vous téléphoniques sont assurés par une équipe de huit bénévoles, fonctionnant en binôme, de manière autonome. Malgré les trois permanences hebdomadaires, le planning ne permet guère de donner un rendez-vous avant un mois ; les urgences sont souvent traitées hors permanence.

Les personnes que nous recevons se trouvent soit en situation régulière, soit en situation irrégulière ; dans ce cas, déboutées de l'asile, ayant un refus de titre ou de renouvellement de carte de séjour, elles souhaitent entamer des démarches pour être régularisées. Elles viennent alors pour être accompagnées juridiquement concernant une demande de titre de séjour ou son renouvellement, un changement de statut, une demande de carte de résident, un refus de visa pour un membre de leur famille se trouvant dans le pays d'origine, une demande de regroupement familial. Le suivi des dossiers des personnes par les équipes peut varier considérablement. Certaines personnes sont accompagnées pendant plusieurs années, d'autres le temps d'une procédure plus rapide.

Une bénévole a la responsabilité d'établir le planning mensuel pour assurer les permanences. Certains bénévoles viennent toujours le/les mêmes jours ; d'autres suivant leurs disponibilités.

37 bénévoles font partie de l'équipe assurant les permanences d'accueil. L'équipe est riche d'interprètes bénévoles, parlant principalement arménien et russe.

L'organisation

Le groupe local se réunit quatre fois par an ; la première partie est consacrée à un tour de table des divers groupes d'action, et prévoir les actions concernant tout le groupe ; la deuxième est un moment de réflexion sur un thème choisi à l'avance, comme par exemple le témoignage de Monique Pfaff, équipière qui a travaillé en Algérie pour la Cimade dans les années 60.

L'équipe accueil se réunit environ une fois tous les deux mois, avec un ordre du jour ; le but est d'être informée sur des modifications juridiques, de discuter sur les procédures administratives en cours (relations avec la préfecture, avec les avocats, les partenaires...) et de prévoir les actions concernant spécifiquement l'équipe d'accueil.

Les bénévoles de l'équipe d'accueil se réunissent de manière informelle environ une fois tous les deux mois pour faire le point sur leur travail de bénévoles, échanger sur leurs pratiques et certains dossiers.

Quelques éléments statistiques

Nombre de personnes accueillies et orientées :

<i>Personnes accueillies</i>	<i>Nombre</i>
Permanences*	1 047
Pré-accueil (estimation)	3 500
Autres (estimation)	1 000

** Le chiffre des personnes accueillies en permanence est a priori sous-estimé, étant donné qu'une personne accueillie n'est comptabilisée qu'une fois par an, même si elle s'est présentée à plusieurs reprises. L'accueil téléphonique ou par courriels est estimé à 10 800 échanges.*

Les six motifs principaux motifs de demandes régularisations :

<i>Motifs</i>	<i>Nombre</i>
Point de situation	372
VPF	193
Santé	114
Délais instruction (relances)	51
Jeunes majeurs	32
Changements de statuts	28

Les cinq nationalités les plus représentées :

<i>Nationalité</i>	<i>Nombre</i>
Géorgienne	106
Algérienne	103
Arménienne	97
Kosovare	81
Russe	66

Une présentation par grande zone géographique est plus parlante :

<i>Zone</i>	<i>Nombre</i>
Afrique du Nord	162
Afrique subsaharienne	288
Pays de l'Est	445

Parmi les problèmes que nous rencontrons, notons **la dématérialisation de l'accueil qui reste problématique sur l'ensemble des préfectures. Prendre un rendez-vous relève quelquefois du parcours du combattant.** Les personnes doivent s'y prendre à plusieurs reprises et cela prend du temps. Ce temps est souvent synonyme de précarité et de situations anxieuses. Les personnes ne peuvent pas rentrer à la Préfecture pour se renseigner, comme elles ne peuvent entrer à l'Office français de l'intégration et de l'insertion (OFII), inaccessible également par téléphone.

Les personnes sans papier n'ont pas accès, en général, à un-e travailleur-se social-e et, de ce fait, ne peuvent pas bénéficier d'une orientation caritative.

Par ailleurs il faut noter que les délais sont longs pour obtenir une domiciliation auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Les partenariats autour de l'accueil

Des contacts ont été pris avec la Boussole, une structure ouverte à toutes les personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés pour accéder aux soins et aux personnes qui peuvent faire valoir leurs droits pour l'obtention de l'Aide médicale d'État (AME). Nous sommes aussi en lien avec le Carillon, un réseau de citoyens solidaires et bienveillants ayant constitué une liste de commerçant-es qui s'engagent à accueillir et rendre des petits services du quotidien aux personnes en grande précarité.

Groupe local de Reims

Le groupe Accueil reçoit sur rendez-vous et le jeudi après-midi sans rendez-vous entre 15 h et 17 h, sauf pendant les vacances scolaires. Le principe auquel il est rarement dérogé est de recevoir les personnes en binôme, que ce soit lors **des rendez-vous ou des permanences**. Une synthèse de chaque rendez-vous doit être faite sur un support que nous avons créé, classé ensuite dans notre local. Chaque binôme qui a commencé l'étude d'une situation la poursuit jusqu'à son stade final.

Son cœur d'activité est la permanence juridique pour :

- tenter de trouver une solution de régularisation aux personnes étrangères ;
- les accompagner pour divers types de recours.

Non seulement, nous écoutons les personnes en rendez-vous, mais nous les renseignons aussi par téléphone ; en effet, notre répondeur est activé et, chaque semaine, à tour de rôle, chaque membre du groupe relève les messages enregistrés (environ une douzaine en moyenne sauf durant les deux mois d'été).

L'organisation

Le groupe d'accueil s'efforce de se documenter sur les thèmes que nous avons à traiter, grâce à diverses documentations, soit internes à La Cimade, soit issues du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) ou des services publics... Nous échangeons également entre membres du groupe et nous interrogeons les salariées du siège régional.

Systématiquement, nous nous réunissons le premier lundi de chaque mois (sauf en juillet et août). Durant cette réunion, nous discutons des événements liés à la vie régionale en lien avec des situations des personnes étrangères, des informations préfectorales ou associatives éventuelles, de notre fonctionnement, etc. Nous élaborons le calendrier du mois suivant pour les permanences du jeudi et du répondeur téléphonique et nous discutons des situations que nous avons eues à traiter durant le mois écoulé.

Quelques chiffres

Nous avons eu environ 250 entretiens (en permanences sans rendez-vous ou sur rendez-vous). Les nationalités les plus représentées sont la Guinée, l'Algérie, l'Albanie, le Congo RDC et la Côte d'Ivoire.

Environ 75 % de ces entretiens sont des demandes de renseignements sur des possibilités de titre de séjour ; le reste porte sur des aides à la constitution de demandes de titre de séjour ou de recours administratifs contre les mesures d'éloignement ou les refus de visas – en regroupement et réunification familiale – avant orientation vers un·e avocat·e acceptant l'aide juridictionnelle. Les principales catégories de titres de séjour sur lesquelles nous sommes interrogés sont : étrangers malades, régularisation exceptionnelle "Valls" quelle que soit la catégorie, régularisation exceptionnelle par le travail, parents d'enfants mineurs français, conjoint·es de français.

Groupe local de Troyes

Le groupe de Troyes se centrait jusqu'alors surtout sur **l'accueil juridique** des migrant·es. Cette année, néanmoins, le départ ou le retrait de plusieurs bénévoles a notablement amoindri nos forces et possibilités.

Par ailleurs, nous avons souhaité organiser, début octobre 2019, **un repas partagé** avec les personnes reçues lors de nos permanences. Cette initiative a été menée par un petit groupe, ce qui a demandé pas mal de préparation mais a relativement bien fonctionné pour une première fois.

Partenariats

Des circonstances particulières (contrôle dans une entreprise où l'inspecteur du travail a découvert des employé·es étranger·ères non déclaré·es) ont amené la Dirrecte à nous contacter pour réfléchir à l'articulation de nos actions.

Nous avons rencontré le CDAD de l'Aube (en même temps que le Secours catholique et Les Restos du cœur) pour étudier nos possibilités de partenariat. Il ne nous sera cependant pas possible de répondre à la demande de cette institution qui aurait voulu nous voir intégrer la Maison de la justice et du droit, compte tenu de nos forces actuelles.

Groupe local de Nancy

Les permanences ont lieu le mercredi et vendredi de 14 h à 16 h pour la domiciliation et la distribution du courrier. Le vendredi de 10 h à 12 h se tient l'accueil sans rendez-vous pour répondre aux sollicitations concernant notamment les possibilités de régularisation. Les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 30 sont consacrés à des rendez-vous individuels (pris lors des accueils en semaine). 14 bénévoles assurent ces actions.

Les cinq motifs principaux de demande sont la régularisation de parent d'enfant français, conjoint·e de français, admission exceptionnelle au séjour et doubles demandes (souvent pour état

de santé) des demandeurs d'asile. Les cinq nationalités les plus représentées sont les nationalités albanaise, géorgienne, arménienne, kosovare et nigérienne.

Par ailleurs, cette année nous avons suivi des audiences CNDA à la Cour administrative d'appel de Nancy avec les avocat·es du Syndicat des avocats de France (SAF) et de la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Comme dans les autres permanences de la région, il y a des problèmes dus à l'accueil dématérialisé et aux réponses stéréotypés et ambiguës à des demandes d'avancement sur un dossier, telles « dossier en cours mais comme il y a plus de quatre mois, vous pouvez faire appel au tribunal administratif ». Enfin des personnes sont venues avec un papier de la Préfecture portant l'adresse de La Cimade pour être aidées, cela nous interroge sur la perception que la Préfecture a de nous.

L'organisation

Lors des réunions mensuelles du groupe, un ou deux bénévoles font un compte rendu des contacts avec d'autres associations. Cette année, il a été décidé de faire précéder cette réunion par des échanges de réflexions sur les situations rencontrées, quelles attitudes communes prendre, etc. afin d'harmoniser nos accompagnements et nous permettre de nous former en continue... Chaque vendredi, environ 10 situations de personnes sont analysées et suivies de conseils et, si nécessaire, de prise de rendez-vous. Le samedi matin, 106 personnes ont été reçues.

Partenariats

Par ailleurs, des équipiers et équipières participent aux réunions à la demande de médecins de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à propos des personnes migrantes qu'ils reçoivent dans leur pratique quotidienne.

Groupe local de Colmar

Nos permanences sont ouvertes les mardis et jeudis matin de 9 h à 11 h 30 y compris pendant les vacances scolaires. Nous accueillons pour des prises de renseignements et pour un premier contact avec orientation vers des rendez-vous. Ces premières rencontres peuvent être plus importantes, essentiellement pour deux raisons : d'une part, vue la disponibilité des équipières et équipiers, ils-elles ne sont pas toujours prêt·es à mettre des rendez-vous hors permanences et, d'autre part, les demandes d'aides sociales et financières que nous réorientons vers les associations caritatives partenaires nécessitent un minimum de temps pour être instruites.

Nous sommes souvent sollicités par des travailleur·ses sociaux·les, des éducateur·rices qui s'occupent d'une personne ou d'une famille particulière et qui souhaitent obtenir des renseignements sur les démarches juridiques et administratives à effectuer. Il arrive même que ce soit une famille française qui prend en charge une personne étrangère, souvent un·e jeune scolarisé·e, et qui veut l'aider et connaître ses droits.

Nous avons accueilli et orienté pendant les permanences 1 030 personnes et nous avons ouvert 147 nouveaux accompagnements en 2019. Les cinq motifs principaux de demande régularisation sont les demandes de séjour pour admission exceptionnelle, les recours au tribunal administratif, les recours à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), le regroupement familial et les questions sociales. Les six nationalités les plus représentées sont celles du Kosovo, de l'Albanie, du Maroc, du Cameroun, de l'Algérie et la République démocratique du Congo.

Parmi les problèmes récurrents : délais de traitement pour les demandes de titres de séjour pour raison de santé, problèmes d'hébergement, absence de rendez-vous disponibles en préfecture pour les Accompagnement éducatif et social (AES) en particulier, mais aussi pour les Jeunes Majeurs, l'accès aux possibilités de régularisation liées aux obligations de quitter le territoire français (OQTF) et à la systématisation des interdictions de retour sur le territoire français (IRTF).

Partenariats

Nous disposons de plusieurs acteurs sociaux autour de l'accueil : associations caritatives, services sociaux de secteur et de la mairie, Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital Pasteur, centres d'Hébergement d'urgence et pour demandeurs d'asiles (HUDA).

Nous rencontrons régulièrement les associations caritatives dans le cadre d'un collectif informel pour réguler les demandes d'aides : aides alimentaires, achats de timbres fiscaux, frais de déplacement des personnes accompagnées, secours divers... Nous avons rencontré en fin d'année la responsable du service social Europe, afin d'améliorer la connaissance réciproque des possibilités d'interventions.

Les Centres d'accueil nous sollicitent à l'arrivée ou à la sortie des personnes en demande d'asile. Le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), gestionnaire du 115, nous associe aux réunions mensuelles relatives à l'hébergement d'urgence. Nous sommes membres du comité de pilotage de la PASS de l'hôpital Pasteur et avons un très bon partenariat avec ce service à la fois pour l'accès aux soins et pour la régularisation des situations administratives : couverture maladie universelle (CMU), aide médicale de l'État (AME)... Par ailleurs nous sommes en partenariat avec des collectifs et des associations qui œuvrent en matière d'hébergement solidaire pour des personnes « à la rue » : à la fois pour les primo-arrivant-es (essentiellement les Conférences Saint-Vincent-de-Paul et l'Entraide protestante) et pour les « sans-papiers » (Caritas, Terre en vue, Chemins de partage, Solidarité migrants...). Ces organisations proposent des possibilités d'hébergement et nous sollicitent pour l'accompagnement juridico-administratif.

Groupe local de Metz

Après un an de travail de diagnostic et de prise de contact, **la première permanence** s'est ouverte le 7 mars 2019 de 9 h à 12 h à la Maison de la justice et du droit de Woippy. Jusqu'en septembre, il n'y avait que cette permanence le jeudi matin, pour accueillir six personnes ou familles. Les rendez-vous se prennent par téléphone. En cours d'année, il a été décidé qu'il y aurait **deux permanences téléphoniques**, le mardi et le jeudi. Le nombre d'appels peut être d'une trentaine par semaine. Certains rendez-vous se prennent aussi par courriel. À partir de septembre, nous avons mis en place **une deuxième permanence**, le jeudi, au foyer Mozart à Metz. Ce qui représente 33 permanences à Woippy et 11 permanences à Mozart.

Nous avons eu 297 rendez-vous jusqu'en décembre 2019 lors des permanences et 48 hors permanence. Ce qui représente 345 dossiers ouverts. Nous estimons qu'un peu moins d'un tiers des rendez-vous ont débouché sur la rédaction d'un courrier. Pour le reste, soit il n'y avait pas de solutions immédiates, soit des orientations vers d'autres structures ont été proposées.

Les cinq motifs principaux de demande de régularisation sont la vie privée vie familiale, la santé, les parents d'enfants malades, le travail, les conjoints de français, le regroupement ou la réunification familiale. Les nationalités les plus représentées sont les suivantes : algérienne (27), albanaise (26), marocaine (12), congolaise (12), arménienne (12), nigériane (12). Par ailleurs, les nationalités géorgienne, afghane, macédonienne, angolaise, soudanaise, kosovare et guinéenne (8

dossiers chacune). Cela fait sens pour montrer la diversité des situations à traiter : en tout, nous avons rencontré 36 nationalités.

Outre la question des prises de rendez-vous par internet pour les renouvellements et pour les demandes particulières avec un temps d'attente de trois à quatre semaines pour prendre un rendez-vous et sept à huit semaines pour avoir un rendez-vous, **les réponses aux demandes de titre de séjours se font attendre parfois jusqu'à sept à huit mois**. Nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour porter une analyse plus fine sur les orientations spécifiques de la préfecture de Moselle.

L'organisation

Lors des réunions mensuelles du groupe, un ou deux bénévoles font un compte rendu des contacts avec d'autres associations. Cette année, il a été décidé de faire précéder cette réunion par des échanges de réflexions sur les situations rencontrées, quelles attitudes communes prendre, etc. afin d'harmoniser nos accompagnements et nous permettre de nous former en continue... Chaque vendredi, environ 10 situations de personnes sont analysées et suivies de conseils et, si nécessaire, de prise de rendez-vous. Le samedi matin, 106 personnes ont été reçues.

L'équipe se retrouve l'après-midi au Foyer Mozart pour échanger sur les situations rencontrées le matin et pour préparer, si nécessaire, la rédaction de courriers. La difficulté est de stabiliser l'équipe d'accueil qui est toute jeune. De mars à juillet, plusieurs personnes ont fait des tentatives de bénévolat, elles s'étaient inscrites dès le départ mais très rapidement, comme la plupart d'entre elles étaient salariées, cet engagement est devenu incompatible avec leur emploi du temps. Aujourd'hui l'équipe est composée de six personnes stables.

Partenariats

Malgré la jeunesse du groupe, un partenariat se met en place progressivement avec les travailleurs sociaux des foyers d'accueil qui orientent les personnes vers nos permanences. Nous avons eu l'occasion de rencontrer un certain nombre d'équipes pour présenter La Cimade et également donner un certain nombre d'informations juridiques.

À plusieurs reprises, nous sommes intervenus directement auprès de personnes demandeuses dans leur foyer même. Sur certaines situations et avec quelques travailleurs sociaux s'est mis en place un partenariat intéressant : après un premier rendez-vous, nous proposons par exemple un modèle de courrier que le-la travailleur-se social-e complète. Nous sommes en contact régulier avec une travailleuse sociale de Mont-Saint-Martin dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle qui devient un très bon relais.

Groupe local de Mulhouse

Les permanences sont tenues par 14 bénévoles, le jeudi de 10 h à 12 h et 13 h à 15 h (avec des dépassements horaires inévitables). Nous avons compté 1 392 accueils, et nous avons ouvert 381 dossiers et 159 suivis de 2019.

Les cinq motifs principaux de demande régularisation sont : l'admission exceptionnelle au séjour (circulaire Valls), la santé, le travail, la réunification familiale et les parents d'enfant français. Concernant les réunifications, nous avons de plus en plus de demandes (Afghanistan, Érythrée, Soudan) avec difficultés de contact avec les ambassades. Relevant du continent africain, les cinq nationalités les plus représentées sont les nationalités algérienne (25%), marocaine, congolaise, camerounaise, sénégalaise.

Les difficultés de prise de rendez-vous en préfecture sont le fait de la dématérialisation avec des problèmes de délais et un manque d'onglets spécifiques sur le site. Il y a des problèmes d'hébergement dû au décalage entre le dépôt de dossier de la demande d'asile et l'aval de la préfecture. Sur les dossiers de demande de titre de séjour pour raison de santé, nous constatons un manque de réponse de la préfecture. Un autre problème se pose, celui de la domiciliation. Aucune structure n'est autorisée hormis le service social de la mairie pour les demandes de santé.

Partenariats

Nous orientons vers les associations caritatives pour les besoins vitaux et nous sommes donc en relation régulière avec le Secours populaire, Saint-Vincent-de-Paul et les Restos du Cœur. Plusieurs orientations nous sont faites par des travailleur·ses social·es de l'hôpital et du conseil départemental avec lesquelles les échanges sont fréquents. Nous orientons également vers le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD) et le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF).

Groupe local de Sélestat

Nous sommes huit équipiers et équipières à tenir **une permanence** le mercredi matin de 9 h à 11 h 30 dans deux salles mises à disposition par la paroisse catholique. Nous avons accueilli et orienté 80 personnes (75 dossiers ouverts) et 22 à Sainte-Marie-aux-Mines (22 dossiers ouverts).

Les personnes viennent nous voir principalement pour des régularisations relevant de la circulaire Valls, conjoint·e de Français, le renouvellement/changement de statut, le regroupement familial et la carte de séjour temporaire santé. Il nous faut insister sur la variété des nationalités qui est plus marquante que les nationalités « récurrentes ». Quatre continents, Afrique, Asie, Europe et Amérique du Sud ; cinq nationalités, afghane, géorgienne, sénégalaise, algérienne et kosovare.

Partenariats

Nous avons un partenariat régulier avec l'Association 100/1 qui prend en charge des personnes ou familles non hébergées en demande de régularisation ou en demande d'asile. Nous avons beaucoup de sollicitations de travailleur·ses sociaux·les des Unités territoriale d'action médico-sociale (UTAM) et du CCAS car l'accueil dans ces structures s'est amélioré. Nous avons un partenariat avec l'association Accueil sans frontière (ASF), pour des informations et de la gestion des dossiers des personnes déboutées mais logées par ASF et nous avons réussi à développer un partenariat avec les deux HUDA des Tournesols afin d'améliorer la gestion des dossiers des personnes qu'ils logent et de rendre les travailleur·ses sociaux·les plus autonomes.

La présence en prison



Dans la région, plusieurs groupes locaux interviennent en prison. C'est le cas à Nancy, Toul, Écrouves et Saint-Mihiel où trois équipiers assurent ce travail et ont vu cette année 70 personnes détenues.

À *Strasbourg*, cinq équipières font des permanences au point d'accès au droit (PAD) à la Maison d'arrêt de Strasbourg et au Centre de détention d'Oermingen. **Les permanences** sont faites en binôme, trois fois par mois à la Maison d'arrêt et

une fois tous les deux mois au Centre de détention.

120 personnes étrangères détenues ont été rencontrées en tout, dont 4 femmes et 25 hommes à Oermingen. Nos permanences sont très remplies et des listes d'attente sont établies, ce qui pose un problème pour les délais de recours. Certaines personnes ont été vues plusieurs fois. Nous avons vu trois personnes originaires d'Asie, et à part pratiquement égale des personnes venant de l'Est de l'Europe ou d'Afrique.

Nous donnons des informations sur le droit des étrangers, examinons avec eux leur situation administrative, les aidons à rédiger des courriers : demande de renouvellement de titres de séjour, lettre de relance pour des demandes faites laissées sans réponses, lettre à l'avocat, recours contre une mesure d'éloignement, demande d'asile. Pour avoir un complément de documents, nous contactons les avocat·es, la famille ou encore la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).



Le témoignage d'Ingrid

« En venant ici, vous nous forcez à aller fouiller dans une humanité qu'on a et qu'on pensait ne plus avoir. Vous êtes la lumière dans ce monde sombre. Ici on nous déshumanise. »

www.lacimade.org/journee-solidarite-et-migration-a-la-maison-darret-de-strasbourg-temoignage-dune-benevole-de-la-cimade

Tout ceci est fait en liaison en liaison constante avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) pour les demandes, les courriers, la préparation à l'insertion et les informations sur le droit des étrangers. Le temps en détention semble devenir un temps de préparation à l'éloignement, les OQTF avec un délai de recours de 48 h sont nombreuses, les IRTF encore plus fréquentes.

À Colmar, deux équipiers se sont formés en 2019 pour débiter une action en 2020 dans la prison de Colmar.

À Mulhouse, deux équipières font **des visites** à la maison d'arrêt de Mulhouse. 25 personnes détenues nous ont été orientées par le SPIP. Les démarches effectuées sont des demandes de renouvellement, rarement des demandes d'asile. Nous faisons le lien avec la famille des personnes détenues et nous travaillons en partenariat avec les conseiller·ères pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) et les avocat·es qui interviennent au point d'accès au droit.

Les permanences dédiées : les jeunes en danger

Dans plusieurs groupes locaux, une attention particulière est portée sur les jeunes, mineur·es non reconnu·es ou jeunes majeur·es.

À Strasbourg, début 2019, des contacts réguliers avec le Centre Bernanos et avocat·es nous ont convaincu de mettre en place, un après-midi par semaine, **un accueil sur rendez-vous pour les seul·es mineur·es non accompagnée·es (MNA)** compte tenu de la spécificité de leurs problématiques. Dans un premier temps, ce sont des jeunes hébergés au Centre Bernanos qui sont venus quand cet accueil est devenu effectif en mars. Très vite, il s'est avéré que ce ne sont pas des MNA qui sont venu·es mais des jeunes dont la minorité n'est pas reconnue (sinon ils·elles seraient pris·es en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), des jeunes mineur·es qui sont en famille, des jeunes qui sont sorti·es du dispositif accueil ASE en devenant majeur·es, sans titre de séjour, des jeunes majeur·es qui sont arrivé·es mineur·es depuis plusieurs années en France, des mineur·es en demande d'information pour être régularisé·es. Celles et ceux qui ne viennent pas de

Bernanos sont informé·es par le bouche-à-oreille, orienté·es par des travailleurs sociaux, l'Éducation nationale, ou encore par les bénévoles de La Cimade du mardi matin. Des travailleurs sociaux de services dédiés à l'accueil des MNA ont fait appel à nous pour consultation et d'éventuelles collaborations.

En une année, nous avons reçu 120 personnes de 25 nationalités différentes, dans des situations très différentes.

À *Colmar*, nous recevons lors **des permanences** des demandes de Document de circulation pour étranger mineur (DCEM), quand un des parents possède un titre de séjour. Nous alertons sur la nécessité de conserver les preuves de scolarité et d'intervenir suffisamment tôt pour une demande Jeune Majeur ou Étudiant·e. Il arrive quelques rares fois que des éducateur·rices de foyers colmariens se tournent vers La Cimade lors du passage des 18 ans. Nous sommes deux bénévoles à nous occuper plus spécialement des jeunes, le nombre de personnes suivies est faible, mais le suivi est très prenant.

À *Mulhouse*, les jeunes viennent dans **les permanences**. Nous avons amélioré nos relations avec l'ASE et nous travaillons avec le groupe local de Colmar à ce sujet, ainsi qu'avec le collectif qui s'occupe de jeunes hébergé·es à l'hôtel. Par ailleurs, l'une d'entre nous est intervenue à la Jeunesse ouvrière chrétienne de France (JOC), qui prend en charge des MNA, pour informer les jeunes de leurs droits sur le territoire français.

La domiciliation

Seuls les groupes de Nancy et de Strasbourg font de la domiciliation. Strasbourg fait office de boîte postale et trois bénévoles s'occupent de la distribution. C'est aussi un temps convivial (un café, ou une infusion, est proposé aux arrivant·es) et un lieu de rencontre, d'information, d'aide à la lecture du courrier et au remplissage de formulaires. Les domiciliations sont exceptionnelles et concernent souvent des sortant·es de prison.

Activités spécifiques



Ateliers sociaux linguistiques (ASL) et Français langue étrangère (FLE)

À *Strasbourg*, l'activité Enseignement du français s'est mise en place en 2019. Après trois jours de formation, les enseignant·es bénévoles ont commencé leurs cours à la Résidence Sainte-Odile dès le 10 septembre. Ils se réunissent toutes les quatre semaines environ.

Les ateliers ont lieu les mardis et les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, hors vacances scolaires. Les apprenant·es ne s'inscrivent pas, ils·elles viennent librement. La priorité est donnée aux personnes sans-papiers. Elles peuvent se joindre aux cours à tout moment, quel que soit leur niveau de français. La pédagogie est variée, centrée sur la vie quotidienne et sur les besoins socioculturels. Il y a trois enseignant·es par cours, ce qui permet un travail en petit groupes. Les modules durent trois ou quatre semaines, chaque module gravitant autour d'un thème. Il y a entre 15 et 20 apprenant·es par cours, de différentes origines, avec une majorité de russophones.

Sont prévus en 2020 une visite au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg en mai, une visite de la Médiathèque André Malraux le 11 juin, et un projet de visite de l'Opéra suivie d'un spectacle à la rentrée. Un changement de local est envisagé pour la rentrée en septembre.

À Colmar, en 2019, nous étions une dizaine d'équipiers et d'équipières. Depuis la rentrée de septembre, nous sommes huit. Beaucoup d'élèves s'inscrivent en septembre et certain-es disparaissent peu à peu (nous avons momentanément arrêté les inscriptions en octobre car nos salles se révélaient trop petites). Nous tournons avec des groupes de 10 à 15 personnes (parfois nous atteignons 20 chez les débutant-es). À partir du retour des vacances de Toussaint, nous inscrivons de nouveaux et nouvelles apprenantes tout le reste de l'année scolaire.

Les ateliers ont lieu les mardi, mercredi et jeudi matin, à la paroisse Saint-Paul. L'une d'entre nous fait du **suivi à son domicile** pour deux ou trois personnes. Il y a trois groupes de niveaux : débutants, un peu avancés, bien avancés (ce dernier cours a été arrêté en septembre, faute d'élèves). L'un d'entre nous fait, à la demande, des cours spécifiques de préparation à un rendez-vous en préfecture.

Nous avons donné des cours au CADA Amsterdam : en relation fréquente avec une intervenante sociale du CADA, nous avons pris le relais d'Aléos, une association humanitaire d'entraide sociale, qui assurait des cours jusqu'en avril. Deux enseignant-es ont donné des cours d'avril à septembre.

L'ambiance est joyeuse ; les personnes qui viennent se sentent en confiance et aiment se retrouver ensemble et avec nous. Certain-es font des progrès fulgurants, d'autres ont beaucoup de mal.

Nous avons fait des sorties à Colmar centre (visite touristique de la ville en octobre 2019), avons participé à la Nuit des musées (le 18 mai) en emmenant quelques élèves et leurs enfants au musée d'Histoire naturelle et sommes allés régulièrement à la Bibliothèque Europe.

Nous organisons des fêtes : les Rois en janvier 2019 (avec de la musique, des danses, des jeux) et une petite fête de Noël au moment du dernier cours de décembre. En été, nous assurons un atelier par semaine, le jeudi, tous niveaux confondus, animé par deux professeur-es à chaque fois.



Travailler en réseau et engager des partenariats

Mineurs isolés étrangers

À Strasbourg, le 4 mars 2019, Hannes Kaechemeister, doctorant à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Fribourg, membre du groupe Solidarités Internationales, a proposé un exposé intitulé "Vision comparée de l'accueil des mineurs isolés (Allemagne/France)", suivi d'un débat.

À Colmar, un équipier est en lien avec les réseaux prenant en compte les mineurs isolés non accompagnés et également avec Themis, association alsacienne d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Il est aussi accompagné ponctuellement par d'autres membres du groupe, est en lien avec les collectifs et associations spécialisées dans l'accompagnement des mineur-es isolé-es (essentiellement le collectif de Kingersheim).

À Metz, depuis un certain temps les acteurs intervenant auprès des migrant-es en Moselle se sont organisés en réseau, le Réseau de solidarité des associations messines (RESAM) ; le groupe local de Metz est désormais inscrit dans ce réseau. Nous avons participé à plusieurs réunions des EGM.

À *Mulhouse*, nous avons un partenariat avec Urgence Welcome (cohérence des pratiques, travail et réflexion par thème, organisation du forum "Humanité sans limites").

Solidarités internationales

Dans le cadre des solidarités internationales (SI), nous participons de façon très active aux **actions de sensibilisation**, nous nous formons de façon régulière et nous organisons des rencontres.

Ainsi nous avons rencontré Rhissa Feltou, maire d'Agadez, à l'initiative d'un membre du groupe SI. Agadez est une des plaques tournantes des migrations subsahariennes et un des lieux de mise en place des politiques d'externalisation des politiques migratoires européennes.

En mars, nous avons organisé avec le pôle SI national (Marine de Haas et Annette Huraux) « Parcours migratoires », une **journée de formation** ouverte aux bénévoles de la région.

Parmi les nombreuses thématiques abordées par le groupe, **la question israélo-palestinienne** a toute sa place. Dans ce cadre et en particulier pour l'organisation d'évènements, le groupe SI s'associe à d'autres organisations et associations telles le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine (CJACP), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Plateforme alsacienne pour la Palestine (PAP) et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)-Terre Solidaire.

À l'occasion de la tournée dans le Grand Est de deux femmes palestiniennes, le groupe SI Strasbourg a organisé, avec la PAP, **une rencontre au Parlement européen**. Ces deux femmes sont Rania Mohjareb, juriste, membre d'Al Haq (Ligue des droits de l'homme palestinienne) et Sahar Abassi, directrice de l'association MAADA, un centre culturel de Jérusalem Est. La rencontre les a mis en présence avec des eurodéputé·es de la Délégation pour la Palestine ainsi que plusieurs membres de la PAP puis, le lendemain, avec l'eurodéputée Sylvie Brunet. Une soirée publique s'est ensuite tenue au FEC à Strasbourg (150 personnes présentes).

Le groupe SI est également très actif sur les **actions de plaidoyer** en liaison avec le collectif Pour une autre politique migratoire. Ainsi en mai, lors des élections européennes, nous avons organisé un rassemblement devant le Parlement européen lors de ses journées portes ouvertes pour faire connaître les 12 engagements pour une autre politique migratoire que l'on demande aux candidats de respecter. Des échanges de vues ont permis de sensibiliser les visiteurs de la file d'attente devant le Parlement.

Organisation

Le groupe SI se réunit toutes les six semaines environ – hors nécessité liée aux actions entreprises. Les réunions sont consacrées aux échanges sur les actions menées collectivement ou individuellement, aux comptes rendus des travaux des Collectifs. Ensemble nous recensons les informations sur les migrations et en débattons, nous partageons nos lectures ou autres en matière de géopolitique au sujet des migrations ou des questions des droits humains, soulevons des interrogations et échangeons nos connaissances. Trois personnes du groupe participent activement aux travaux de la PAP et du Collectif pour une autre politique migratoire (et par ce biais aux EGM au niveau strasbourgeois).

L'idée est que les activités du groupe SI permettent de nourrir l'information et la réflexion de l'ensemble des bénévoles du groupe local, voire de la région, par un questionnement en matière politique, géopolitique, éthique... qui donne sens à l'action de La Cimade. Le groupe SI, composé de 18 bénévoles, tient sa place dans le groupe local de Strasbourg. Les membres du groupe sont souvent engagés dans plusieurs activités à La Cimade (accueil, prison, sensibilisation,

Migrant'scène, ASL...). Ainsi, dans nos relations avec les autres bénévoles, nous pouvons proposer un regard extérieur et ouvrir des perspectives utiles quand on a « le nez dans le guidon ». L'action du groupe SI s'ouvre parfois aux équipiers et équipières des autres groupes locaux de la région. Mais la lutte pour les solidarités est longue et dure, et il nous paraît utile et enrichissant de construire des luttes ou des fêtes avec d'autres associations qui partagent nos valeurs et nos combats. Nous mettons ainsi nos ressources et nos forces en commun pour mieux nous faire entendre et respecter.

Droits des femmes migrantes



À Sélestat et à Strasbourg, nous avons été invités à participer au Grenelle sur **les violences faites aux femmes**. Cela nous a permis de faire remonter la situation spécifique que vivent les femmes étrangères victimes de violences conjugales, notamment les questions de violences institutionnelles.

À Strasbourg, nous participons à la commission plénière « Droit des femmes – égalité de genre », portée par la ville, dans le cadre de laquelle nous travaillons au **colloque annuel sur les violences de genre** qui a lieu en novembre de chaque année. Cette année était celle du 10^e colloque et avait pour thème « Échecs, réussites et rêves », une forme de bilan qui nous a permis de voir le chemin parcouru et celui à parcourir. Pour les femmes étrangères victimes de violences, même si la législation tient compte de leur situation, c'est encore très insuffisant. Par ailleurs le manque de moyens pour aider ces femmes est criant. Ce colloque commence à avoir une renommée nationale. Il rassemble chaque année plus de 1 200 personnes et il s'est prolongé cette année avec la venue en soirée de Sophia Aram qui nous a présenté son spectacle « À nos amours » qui traite avec humour du sexisme et des violences faites aux femmes. Au-delà de ces actions, les liens que nous nouons lors des réunions de la commission nous permet de partager notre expertise et de consolider ainsi nos actions envers les femmes migrantes.

Strasbourg, ville hospitalière

Au cours de l'année 2019 une réflexion collective, déjà amorcée en 2018, a été poursuivie par la Ville de Strasbourg avec le soutien méthodologique de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) et la participation de la grande majorité des acteurs contribuant à l'accompagnement et à la prise en charge des personnes vulnérables. La Cimade a pris une part active à cette démarche. Un manifeste a été rédigé et adopté par la municipalité engageant les acteurs, chacun avec ses spécificités, à une coopération aussi efficace que possible avec comme objectif la concrétisation d'un accueil inconditionnel. La ville a recruté une cheffe de projet sur ce chantier et participe activement au **réseau des villes hospitalières**. Une première journée de colloque réunissant universitaires et acteurs de terrain a eu lieu en octobre sur le parcours des personnes migrantes pour détecter les manques à leur arrivée à Strasbourg. Les résultats de cette journée peuvent servir d'outils pour orienter la politique de la ville de Strasbourg.

Les couples binationaux : les Amoureux au ban public



Né d'une initiative de plusieurs membres de la Cimade, le collectif des Amoureux au ban public s'est développé sur Strasbourg et mène de nombreuses actions, notamment dans le champ de la sensibilisation, comme par exemple la soirée « Laissons brûler les petits papiers », soirée inter-culturelle et festive au restaurant universitaire du Stift, jeudi 14 février. Soirée très suivie puisque 120 personnes étaient là, le **Loving Day**, soirée festive et culturelle autour des couples et familles binationales avec un spectacle de marionnettes de la Cie sans visage « Les Loving » au bar le Grincheux (Strasbourg) le 12 juin, et les projections du film documentaire « **Noces métisses, amours contrôlées** » de Thierry Kübler au Cinéma Odysée et à la Maison de l'image (Strasbourg) à la Maison des Potes (Lunéville), à la Maison de l'image (Strasbourg). Nous avons également tenu un stand au village associatif de Festigays en juin à Strasbourg.

Un noyau dur 10 personnes organisent ces événements et une trentaine de personnes sont impliquées de façon ponctuelle sur l'un ou l'autre des événements. Nous estimons avoir touché autour de 650 personnes au travers de nos actions.

Par ailleurs, nous sommes intervenus lors de la journée interuniversitaire « **Migrations internationales en Europe et vers l'Europe : comment se recomposent les frontières du public et du privé ?** » organisée par l'Université de Strasbourg en novembre 2019.

Les ABP mènent également des actions de plaidoyer, notamment lors des élections européennes de mai 2019 avec la participation à la préparation d'un courrier aux élu·es fraîchement nommé·es, signée par le réseau European Network for Binational-Bicultural Couples & Families (ENB).



Chaque année, un séminaire d'été nous permet de réfléchir ensemble et de préparer l'année suivante (photo : merci au presbytère protestant de Berstett pour son accueil en 2019).

Les **permanences collectives des APB** ont lieu les premiers lundis du mois de 12 h 30 à 14 h dans les locaux de la Cimade. 70 personnes ont été accueillies et orientées, elles venaient d'Algérie, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Togo, d'Ukraine et de Tunisie avec un seul motif de régularisation valable : l'amour ! Les situations les plus complexes sont celles des couples franco-algériens, car la préfecture demande des éléments en supplément de la liste officielle pour la demande d'un titre de séjour vie privée et familiale. Nous remarquons des inégalités d'accès aux amours binationales (coût, maîtrise linguistique, capacité de mobiliser des personnes ressources, etc.) et faisons face à des situations kafkaïennes.

Les partenaires des ABP

- Coexister : projection du film « Fahavolo » en avant-première
- Conseil des résident.es étranger.ères : représentation du collectif et accès à l'émission de radio dédiée sur RBS
- Festigays : partenariat annuel sur la marche des visibilitées (stand au village associatif) et affichage de notre défense de la diversité des couples
- La Cimade : appartenance, soutien et adhésion d'une partie des membres du collectif
- Ligue des droits de l'homme : échanges d'information
- Maison des associations : premier partenariat sur la rentrée des associations (stand)
- Semaines de l'égalité : premier partenariat sur la rentrée des associations (projection du documentaire de Thierry Kübler)
- Semis : accès aux locaux (permanence collective)



Les questions migratoires

Dans diverses villes, nous faisons partie de **collectifs qui travaillent sur les migrations et ses diverses problématiques**, qu'elles soient locales, nationales, européennes ou internationales.

À *Colmar*, nous participons au collectif Comprendre les migrations et assurons dans le cadre de ce collectif la responsabilité du secrétariat. Ce collectif organise essentiellement des actions de sensibilisation à destination du grand public et des pouvoirs publics : conférences, débats, spectacles, présentation de films, etc. Il est également porteur du Cercle de silence et de l'animation des actions autour des États généraux des migrations (EGM).

À *Strasbourg*, c'est le collectif Pour une autre politique migratoire qui est actif, ainsi que le collectif Cercle de silence qui continue à fonctionner.

Merci

À nos financeurs : Ville de Strasbourg, CDAD Bas-Rhin, CDAD Haut-Rhin, CDAD Moselle, UEPAL, et l'ensemble de nos donateurs... sans eux nous ne pourrions pas vivre !

À nos partenaires : ils sont très nombreux, citons parmi eux les associations Antenne et l'Étage, le Centre social protestant, La Semis, Casas, Emmaüs, la Fédération de l'entraide protestante, le CCFD, la Pastorale des Migrants, l'association France Palestine, les Amoureux au ban public, la Cloche... et bien d'autres encore qui nous permettent d'enrichir nos réflexions et d'étendre nos actions selon l'adage "seul on va plus vite, mais à plusieurs on va plus loin"....

À tous les bénévoles, militant-es, équipier-ères : parce qu'ils-elles s'impliquent quotidiennement aux côtés des personnes étrangères, alertent collectivement sur le durcissement de la politique migratoire et portent haut et fort les valeurs de La Cimade.